

Plan de retour à l'école 2021

Ensemble. **À nouveau.**



À la lumière de la situation actuelle relative à la COVID 19 à Terre-Neuve-et-Labrador et conformément au plan de réouverture « Ensemble. À nouveau. », la santé publique a formulé des recommandations concernant l'année scolaire à venir selon les risques de transmission communautaire du virus. La nouvelle approche comportera différentes mesures pour les collectivités à faible risque de transmission de la COVID-19 et les collectivités à risque élevé de transmission.

Faible risque

Risque élevé



Enseignement en personne
(cohortes et distanciation physique)

Des cohortes et une distanciation physique de deux mètres ne sont pas requis, mais les écoles continueront de prendre des mesures pour prévenir l'entassement dans les espaces communs intérieurs, comme les corridors.

Des cohortes et des mesures de distanciation physique seront probablement en place. Selon l'espace physique et la taille de la population scolaire, un changement temporaire pourrait être nécessaire, c'est-à-dire l'apprentissage hybride ou en ligne.



Port du masque

Le port du masque est toujours acceptable et encouragé pour ceux qui souhaitent continuer à porter un masque, mais ce n'est plus obligatoire.

Le port d'un masque non médical sera probablement à nouveau obligatoire et se conformera aux recommandations en matière de santé publique.



Transport par autobus

Le taux d'occupation des autobus retournera à la normale pour tous les élèves. Le port du masque n'est pas requis.

Le taux d'occupation sera réduit si possible. Le port du masque sera probablement à nouveau obligatoire.



Activités parascolaires

Les excursions scolaires, les activités sportives, les activités artistiques et les autres activités d'intérêt spécial pourront reprendre.

Les activités parascolaires et les excursions scolaires ne pourront probablement pas avoir lieu et se conformeront aux recommandations en matière de santé publique.



Rassemblements et activités

Les rassemblements et les activités, comme des assemblées, pourront reprendre pour les élèves de la 7^e à la 12^e année, mais des options virtuelles doivent toujours être envisagées pour les élèves de la maternelle à la 6^e année.

Des mesures de nettoyage accrues seront en vigueur et seront conformes aux mesures de 2020-2021.



Nettoyage et désinfection

Il sera recommandé d'utiliser des pratiques courantes de nettoyage et d'avoir un accès constant à des distributeurs de désinfectant pour les mains.

Des mesures de nettoyage accrues seront en vigueur et seront conformes aux mesures de 2020-2021.



Ventilation et échange d'air

Il faudra faire l'examen et l'entretien des systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air (CVCA) pour s'assurer qu'ils fonctionnent correctement. Ouverture des fenêtres quand le temps le permet.

Les mêmes mesures que celles pour les collectivités à faible risque s'appliquent. Le ministère de l'Éducation, le NLESD et le CSFP collaborent sur un plan pour améliorer la qualité de l'air dans les écoles dans l'ensemble de la province. Des précisions seront annoncées dans un proche avenir.



Utilisation communautaire des écoles

L'utilisation des écoles par des groupes communautaires sera permise. Tous les visiteurs devront évaluer leur santé et ne devront pas entrer dans l'école s'ils sont malades.

L'utilisation communautaire des écoles ne sera probablement pas permise et se conformera aux recommandations en matière de santé publique.